



DECISION

ADDITIVE A LA DECISION N° 0047/A.N.E/P/VP/RG/20 DU 24 AVRIL 2020, PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DES DEMEMBREMENTS DE L'AUTORITE NATIONALE DES ELECTIONS

====*==*==*==*==*==*==*==*

LA PRESIDENTE DE L'AUTORITE NATIONALE DES ELECTIONS

- Vu la Constitution de la République Centrafricaine du 30 mars 2016 ;
- Vu la Loi N° 13-003 du 13 novembre 2013, portant Code électoral de la République Centrafricaine ;
- Vu la Loi n° 19.0012 du 20 août 2019, portant Code électoral de la République Centrafricaine ;
- Vu le Décret n° 16.0218 du 30 mars 2016, portant promulgation de la Constitution de la République ;
- Vu le Décret n° 19.056 du 25 mars 2019, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement;
- Vu le Décret n° 19.072 du 22 février 2019, portant nomination ou confirmation des Membres du Gouvernement et ses modificatifs subséquents ;
- Vu le Décret n° 13.502 du 16 décembre 2013, portant nomination des Membres de l'Autorité Nationale des Elections et ses modificatifs subséquents ;
- Vu le Décret n° 14.211 du 24 juin 2014, portant organisation et fonctionnement de l'Autorité Nationale des Elections ;
- Vu le Règlement intérieur de l'Autorité Nationale des Elections ;
- Vu les Procès-verbaux de sélection des Membres des démembrements de l'Autorité Nationale des Elections

DECIDE

Article 1^{er} : Les personnes dont les noms suivent sont nommées
Membres des différents démembrements de l'Autorité
Nationale des Elections.

REGION N°3:

PREFECTURE DE L'OUHAM

AUTORITE LOCALE DES ELECTIONS DE OUKI

- Monsieur ANOUR Ibrahim ;
- Madame MBAÏKON Clémence ;
- Monsieur TOMNADJI YALIBANDA Blaise ;
- Monsieur VIN Benoît ;
- Monsieur ZAKI Yamani

REGION N° 5 :

PREFECTURE DE LA VAKAGA

AUTORITE SOUS-PREFECTORALE DES ELECTIONS DE BIRAO

- Monsieur ABDEL KADER Ramadan ;
- Monsieur ABDOUL KASSIM Haroun ;
- Monsieur HAMIT Tidjani ;
- Monsieur HISSENE Radjab ;
- Monsieur SOUMAINE Faustin

AUTORITE SOUS-PREFECTORALE DES ELECTIONS DE OUADDA-DJALLE

- Monsieur AKIM MOROO Gabriel ;
- Monsieur DAWALBEIT ADAM Grébaye
- Monsieur GREBAYE Jean-Baptiste ;
- Monsieur IBRAHIM Abdoulaye ;
- Monsieur MEYA DJABALDINE Djeme

AUTORITE LOCALE DES ELECTIONS DE OUANDJA

- Monsieur ABDALLAH Ibrahim ;
- Monsieur ABDEL ACK Abdallah ;
- Monsieur AMAT Ramadan ;
- Monsieur DEYA Mondia ;
- Monsieur ZOUDENGAR Docteur

REGION N° 6 :

PREFECTURE DU MBOMOU

AUTORITE LOCALE DES ELECTIONS DE VOUNGBA-BALIFONDO ET ZANGANDOU MADABAZOUMA

- Monsieur BOUKOULOU Félix ;
- Monsieur MAZIGUI Japhet Pierre ;
- Monsieur MONGUIAPA José Simplicite ;
- Madame NZOUKALI Marie-Claire ;
- Monsieur OUPANDA Jean de Dieu

PREFECTURE DU HAUT-MBOMOU

AUTORITE SOUS-PREFECTORALE DES ELECTIONS D'OBO

- Monsieur FOUKPIOTE Blaise ;
- Monsieur LANGBAKPIO Jean de Dieu ;
- Madame MIZEDIE Sidonie ;
- Monsieur SOMBO-NGOMBE Honoré ;
- Monsieur YAMOZOUNGOU Fabrice

AUTORITE SOUS-PREFECTORALE DES ELECTIONS DE BAMBOUTI

- Madame ANIHIRI Philomène ;
- Madame GBISSIGUI Déliana ;
- Monsieur MBOLIGASSIE Roger ;
- Monsieur MBOLIKINAHON Marcelin ;
- Monsieur OUSMAN OUMAR Djahou

**AUTORITE SOUS-PREFECTORALE DES ELECTIONS
DE DJEMAH**

- Madame ANIKIA Yvonne ;
- Monsieur GOUMEYESSI Casimir ;
- Monsieur KOUBERANI Ghislain ;
- Monsieur MBIKOMBOLI Raymond ;
- Monsieur ZOUNGALE Léon

**AUTORITE SOUS-PREFECTORALE DES ELECTIONS
DE ZEMIO**

- Monsieur GASSIKPIO Bienvenu ;
- Monsieur KPANGOU Blaise ;
- Monsieur LABO Charlemagne ;
- Monsieur NGBANOH Anatole ;
- Madame ZOUNGAYESSI Céline

Article 2 : La présente Décision, qui prend effet à compter de la date de prestation de serment des intéressés, sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Fait à Bangui, le 10 1 JUIN 2020


Marie-Madeleine N'KOUET
Née HOORNAERT

